

inspection des immigrants avant leur débarquement, indemnités aux victimes des accidents du travail ou des maladies professionnelles, assurance contre la maladie, salaires minima et prévention des accidents aux débardeurs.

En décembre 1929, la Société des Nations avait reçu 377 ratifications de ces ententes dont 9 était conditionnelles ou en suspens; 23 avaient été approuvées par les autorités nationales compétentes; et 130 étaient recommandées pour adoption par les autorités nationales compétentes.

L'attitude du Canada sur les projets et recommandations.—L'attitude prise par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux sur les projets et recommandations de la Conférence Internationale du Travail est résumée dans les articles sur ce sujet publiés antérieurement dans l'Annuaire du Canada et auxquels il est référé au bas de la page 724.

Section 5.—Les syndicats ouvriers au Canada.

Le ministère du Travail publie un rapport annuel sur les organisations ouvrières du Canada, dont il donne l'énumération avec indication des principes sur lesquels elles sont basées, du rôle qu'elles jouent et enfin la statistique des différents groupes constituant les syndicats ouvriers de la Puissance. Ce rapport traite également des principales organisations ouvrières internationales auxquelles sont affiliées les unions ouvrières du Canada.

Le syndicalisme ouvrier au Canada occupe une situation particulière parce que la plupart des ouvriers canadiens syndiqués appartiennent à des organisations dont le siège est aux États-Unis; ceci s'explique par le fait que les ouvriers circulent librement d'un pays à l'autre, en quête de travail. Autrefois, le nombre des ouvriers canadiens cherchant à gagner leur vie aux États-Unis dépassait de beaucoup le nombre des Américains venant travailler au Canada. Au fur et à mesure des progrès industriels aux États-Unis, on vit naître maintes unions ouvrières des différents métiers, auxquelles les ouvriers canadiens s'affilièrent; ces Canadiens retournèrent plus tard dans leur pays, lorsque le grossissement de ses industries les y incita, apportant avec eux l'évangile du syndicalisme et du contrat collectif comme un bouclier protecteur de leurs droits. Fréquemment, ces ouvriers devinrent le noyau d'organismes puissants groupant les ouvriers d'un même corps de métier dans les cités canadiennes.

Au commencement du dix-neuvième siècle, on vit naître au Canada un certain nombre de groupements ouvriers indépendants, dont le plus ancien est une organisation des imprimeurs de la cité de Québec, qui existait dès 1827. La première union similaire dont on ait connaissance dans la province d'Ontario était aussi constituée par les imprimeurs et fonctionnait à York (maintenant Toronto), dès 1832; ces unions furent plus tard remplacées l'une et l'autre par des succursales de l'Union typographique internationale, qui s'était appelée autrefois Union typographique des États-Unis, mais qui changea de nom en 1869, après avoir étendu ses ramifications au Canada.

En 1851, naquit à Toronto une succursale de la Société fédérative des Mécaniciens, organisation des ouvriers en métallurgie de la Grande-Bretagne. Dans les années qui suivirent, cette société étendit son champ d'action dans toute la Puissance et ouvrit de nouvelles succursales dans d'autres cités canadiennes. En 1888, l'Union des Machinistes et Mécaniciens d'Amérique fut formée et se posa comme compétitrice de la Société fédérative des Mécaniciens; la première section canadienne (n° 103) de la nouvelle organisation fut créée à Stratford, Ont., en 1890,